Déclaration UNSA Education 64 au CDEN du vendredi 14octobre 2016.

La rentrée 2016 est marquée par la mise en place de **la réforme du collège.**

Force est de constater que la grande majorité des collègues ont courageusement pris à bras le corps cette réforme, s'y sont lourdement investis pour qu'à cette rentrée, EPI et AP puissent fonctionner dans leur établissement. Il serait opportun que le ministère reconnaisse cet engagement qui se poursuivra cette année et les prochaines années scolaires.

Dans notre département, des moyens supplémentaires ont bien été mis en place. En effet, malgré une baisse de 242 élèves par rapport à la rentrée 2015, la DGH départementale collège a augmenté de 53 heures. Cette marge supplémentaire accordée aux collèges a permis de mettre en place des groupes ou des dédoublements dans de nombreuses disciplines : lettres, maths, langues vivantes, sciences, technologie… Dans certains collèges, le choix de garder des heures pour de la co-intervention a aussi été fait.

L'UNSA Education souhaite maintenant attirer l'attention sur 3 établissements :

Collège Camus Bayonne : Cet établissement a connu à la rentrée une arrivée d'enfants non francophones et il semble que cela ait de fortes chances de se poursuivre.
Pour l'UNSA Education, il est grand temps d'ouvrir officiellement une UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivant) sur cet établissement.

Collège Clermont : Il nous semble qu'une politique d'évitement est en train de se mettre en place sur cet établissement. Depuis 2013, cet établissement a perdu environ 16% de son effectif collège classe ordinaire. Nous ne constatons pas le

même phénomène sur les autres établissements palois. L'UNSA Education interpelle conjointement Inspection Académique et Conseil Départemental pour analyser la situation avant que l'histoire du collège Jean Monnet ne se répète.

Dès à présent, l'UNSA Education demande qu'on accorde à cet établissement une dotation horaire supplémentaire pour permettre un accompagnement éducatif.

Collèges Chantaco et **Ravel** St Jean de Luz : Sur ces établissements, l'évolution des effectifs nous questionne. L'UNSA Education demande qu'un CDEN aborde la sectorisation de ces 2 établissements.

Depuis deux rentrées, les effectifs constatés en **SEGPA** sont supérieurs aux effectifs prévus. Si l'UNSA Education accueille favorablement cette augmentation, nous tenons à pointer les situations de **Biarritz Rostand** et **Oloron Derême** dont les classes 6°/5° comptent plus de 17 élèves. Ces deux sections ont subi une fermeture de division à la rentrée 2014 et sont loin de fonctionner aujourd'hui dans des conditions acceptables.

Concernant les effectifs en lycées, la sous-évaluation des effectifs des lycées a eu cette année des conséquences jusqu'à la rentrée. Les emplois du temps ont été difficiles à stabiliser, un certain nombre de chefs d'établissement ont eu l'impression de tourner dans le film « Un jour sans fin ».

Pour les Lycées Professionnels, les effectifs restent relativement stables. Dès à présent, les premières réunions sur la carte des formations ont commencé et l'UNSA Education se félicite de l'ouverture de 15 BTS dont 9 en Lycées professionnels.

Vous nous parlez souvent, Monsieur le Directeur Académique, du « plafond de verre » pour un certain nombre de nos collégiens et lycéens. La politique d'ouverture de BTS en LP est pour l'UNSA Education une vraie chance donnée aux bacheliers pro de poursuivre une scolarité avec succès.

C'est pour cela aussi qu'au niveau départemental, nous nous interrogeons sur le fait qu'un seul BTS ouvre au Lycée Louis de Foix de Bayonne, alors que chez nos voisins landais l'ouverture de 5 BTS est envisagée. **Manque-t-on d'ambition pour nos lycéens pro dans notre département ou « le plafond de verre » est-il trop lourd à soulever ?**

Dans le 1er degré, l'UNSA Education constate avec satisfaction que le nombre d'élèves de moins de trois ans scolarisés est en augmentation sensible par rapport à la rentrée précédente.

Cependant, même si la scolarisation des TPS est en net progrès à cette rentrée 2016 dans les écoles publiques, proportionnellement aux effectifs globaux, les écoles privées scolarisent plus de TPS : 1,18% pour les écoles publiques contre 1,7% dans les écoles privées du département.

Pour l'UNSA Education, l'offre du service public d'Education doit donc être poursuivie en direction des zones prioritaires mais aussi des autres écoles car le besoin social y existe aussi, bien qu'il y soit moins prégnant.

L'UNSA Education constate aussi que **la prise en charge du handicap dans les dispositifs ULIS** du 1er degré est proportionnellement plus de deux fois supérieures dans les écoles publiques que dans les écoles privées du département : 334 élèves bénéficient de ces dispositifs contre seulement 43 dans les écoles privées. Ces chiffres départementaux prolongent ainsi les récentes études montrant que l'école privée est loin d'être un modèle de mixité sociale.

Dans notre département, **l'effectif total dans les écoles publiques est une nouvelle fois à la baisse bien que celle-ci soit moins accentuée que prévue**. Mais l'effectif total des élèves dans le premier degré est lui en augmentation. Ce constat inquiète l'UNSA Education et invite les défenseurs de l'Ecole Publique que nous sommes à en analyser les causes. L'accueil des petits en maternelle est une des explications mais on constate aussi que certaines décisions brutales de maires ont conduit les parents d'élèves à inscrire leurs enfants dans les écoles privées pour pouvoir les scolariser dans une école de la commune où ces parents travaillent. C'est pour la deuxième rentrée le cas de la commune d'Oloron et pour la première rentrée le cas de la commune d'Orthez même si la baisse est de moindre ampleur. L'UNSA Education défend l'idée de cartes scolaires clairement définies, gage de mixité sociale, mais encore faudrait-il définir des critères justes : les déplacements pendulaires domicile/travail ne sont pas pris en compte aujourd'hui. Il est temps que les élus engagent une réflexion à ce sujet dans le cadre intercommunal.

Au sujet de la convention ruralité, l'UNSA Education, souscrit aux objectifs définis afin que les nouveaux RPI créés demeurent à taille humaine. Les RPI mis en œuvre lors de cette rentrée 2016 suivent cette logique : 5 classes pour Baigts/St Boès, 4 classes pour Domezain/Arbouet/Arberats/Etcharry, 3 classes pour Iholdy/Lantabat. Nous remarquons aussi que les effectifs de ces nouvelles structures n'ont que très peu perdu en termes d'effectifs. C'était un risque. Mais quand les constats et les projets sont partagés, on voit que cela emporte l'adhésion de tous.

Nous aurions souhaité pouvoir faire un point d'étape sur les projets en cours pour la rentrée 2017, car certains de ceux qui nous avaient été soumis au CDEN du mois de mai dernier nous apparaissaient soit d'une taille démesurée, soit ciblant des communes de périphérie urbaine bien loin de la définition des secteurs ruraux tels qu'ils sont définis par ailleurs. D'autre part, l'UNSA Education 64 réitère sa demande d'un travail impliquant l'ensemble des partenaires sans oublier les enseignants concernés. Les changements de structures ne sont pas anodins pour nos collègues enseignants, ils doivent être partie prenante des discussions car ce sont eux qui connaissent le mieux les locaux. Nous lançons donc ici un appel aux représentants des élus pour un dialogue constructif. Les quelques mois qui restent avant de finaliser les projets doivent être mis à profit pour cela.

Parlons maintenant laïcité. Selon le pape, « les manuels français propagent un sournois endoctrinement à la théorie du genre ». Il s'agirait d'une « colonisation idéologique » pour changer les mentalités. Dans la droite ligne de la campagne de désinformation massive menée par les intégristes catholiques depuis plusieurs années, le pape reprend à son compte les mensonges du collectif Vigi-gender et de la Fondation Lejeune qui inondent les écoles de livrets imprimés sur papier glacé.Une polémique qui tombe à pic à quelques jours du rassemblement de la Manif pour tous prévue le 16 octobre.

Pour faire reculer les stéréotypes et les préjugés sexistes, l'UNSA Education estime qu'une éducation à la mixité et à l'égalité dès le plus jeune âge est essentielle.**L'UNSA Education souhaite rappeler son attachement à la laïcité** et s'opposera à toute tentative d'intrusion des religieux dans le contenu des programmes enseignés à l'école publique et laïque.

Enfin, au niveau départemental, nous venons de prendre connaissance de la parution sur le site de la Direction départementale du formulaire de demande de fonds de soutien à la mise en place des activités périscolaires pour les écoles privées sous contrat. A l'heure où l'Etat diminue ses aides aux collectivités territoriales, il trouve « miraculeusement » les moyens d'aider encore les écoles privées.

L'UNSA Education dénonce une fois de plus ce détournement d'argent public vers des écoles privées.